

Conclusion

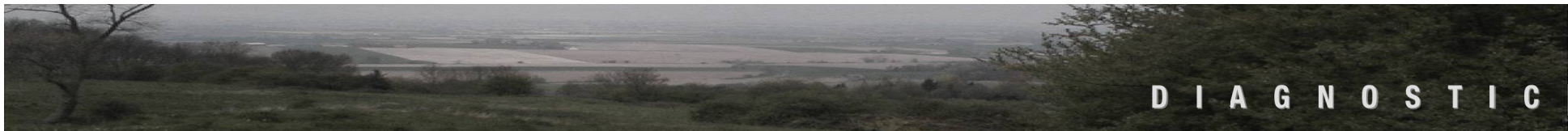
Les grands enjeux du territoire

En vouloir plus ?

Une difficulté à résoudre

Les conditions de la valorisation des potentiels

Les problématiques nouvelles de l'évolution du territoire



Conclusion

Les grands enjeux du territoire

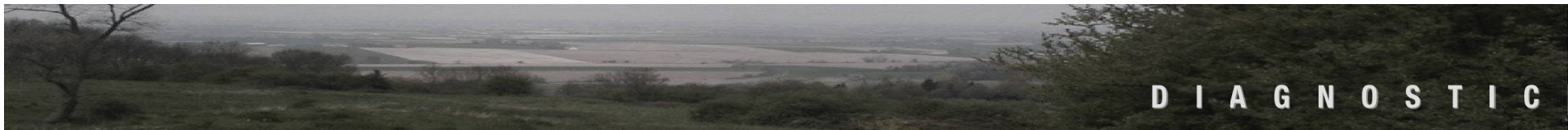
Au terme des analyses sectorielles des différents domaines d'investigation du SCOT, il convient de rassembler les différents enjeux soulevés par le diagnostic, afin d'évaluer le « champ des possibles » laissé au SCOT pour fixer les objectifs des politiques publiques d'aménagement.

Conformément à l'esprit de la Loi S.R.U., il apparaît opportun d'exposer ces enjeux, qui ont été examinés analytiquement dans chaque chapitre thématique, de façon à la fois synthétique et transversale, c'est-à-dire en favorisant les interactions et les convergences afin d'autoriser la poursuite de la procédure d'élaboration du SCOT et notamment l'émergence de scénarii globaux d'évolution, puis d'un projet d'aménagement et de développement (PADD).

Le tableau ci-dessous résume les principaux éléments de ces enjeux:

Problématiques	Eléments du diagnostic
Modes de développement	<p>Le développement de la Flandre Intérieure représente une exception dans la Région Nord-Pas de Calais, en particulier en ce qui concerne son attractivité vis-à-vis de l'extérieur : elle est le seul territoire de la Région à être attractif. Mais, d'une part, cette attractivité reste de niveau faible sur le plan national, et, d'autre part, elle tend à se réduire dans la dernière période.</p> <p>Ce développement est essentiellement résidentiel : la Flandre Intérieure n'est pas un pôle malgré une présence industrielle forte.</p> <p>Le tissu économique, marqué par de grandes entreprises, est faiblement tertiarisé et peine à soutenir la concurrence de Lille et de Dunkerque.</p> <p>Ce mode de développement n'est « soutenable » à long terme que si la croissance résidentielle est suffisamment maîtrisée pour qu'elle n'obère pas le cadre de vie préservé, le caractère de « ville à la campagne » qui caractérise le territoire et en fait l'intérêt pour les ménages qui viennent s'y installer et si la résidentialisation aboutit à un développement économique, notamment plus tertiarisé, qui réduit le déséquilibre habitat/emploi.</p>

<p>Gestion de l'espace</p>	<p>Le développement économique et résidentiel, dans la dernière période, a été consommateur d'espace et de ressources, bien que le territoire reste essentiellement un territoire rural marqué par une importante densité de villes petites et moyennes.</p> <p>Les besoins résidentiels liés au simple maintien de la population sont importants ; il faut leur ajouter ceux liés aux développements à vocation économique et commerciale si l'on veut améliorer l'équilibre habitat/emploi et ceux qui seraient destinés à permettre une éventuelle augmentation de la population résidente. L'ensemble de ces besoins conduit naturellement à une réflexion sur des formes urbaines moins consommatrices.</p> <p>La typologie des villes et les efforts faits en ce qui concerne l'insertion des nouveaux logements permettent d'envisager un développement durable et équilibré alliant développement et maintien du cadre de vie favorable qui rend ce développement possible à long terme.</p>
<p>L'équilibre du territoire</p>	<p>L'équilibre du territoire, c'est d'abord l'équilibre global avec une économie attractive (taux d'emploi) et une mixité, notamment générationnelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● pour ce qui est du taux d'emploi, on note une dépendance vis-à-vis de la métropole lilloise, ● pour ce qui est de la mixité générationnelle, l'arrivée de jeunes actifs conduit à une limitation du vieillissement qui constitue un des atouts de la Flandre Intérieure. <p>Si, globalement, les équipements publics sont répartis de façon assez équilibrée, le développement résidentiel et économique n'a pas été homogène et certains secteurs, notamment le nord du périmètre, et la vallée de la Lys, présentent des difficultés spécifiques, mais différentes, qu'un projet de développement devra prendre en compte pour autoriser une croissance harmonieuse de l'ensemble du territoire.</p>
<p>L'économie des flux</p>	<p>Le mode de développement en évolution au plan régional se traduit par un accroissement très rapide des flux de transit (ferroviaires, routiers, fluviaux) et des flux internes, liés à la proximité de grandes agglomérations.</p> <p>L'économie de la Flandre Intérieure est pleinement intégrée à « l'économie des flux », nationaux et internationaux.</p> <p>Dans ce contexte où la tendance à la « métropolisation » indifférenciée de la zone centrale de la Région Nord-Pas de Calais existe à long terme et fait peser un risque sur les conditions du développement de la Flandre Intérieure, les infrastructures, notamment routières, et les réseaux de transports collectifs, constituent un obstacle au développement de certains secteurs, notamment la vallée de la Lys.</p>
<p>La liberté de choix</p>	<p>La liberté de choix des habitants du territoire est évidemment liée à leurs niveaux de revenus (supérieurs à la moyenne régionale) et donc à l'emploi, à l'accès aux services et aux commerces, c'est-à-dire aux « aménités » du territoire.</p> <p>De ce point de vue, la situation de la Flandre Intérieure est plutôt favorable, le « point noir » étant surtout constitué d'un emploi trop souvent exercé à l'extérieur du territoire.</p>



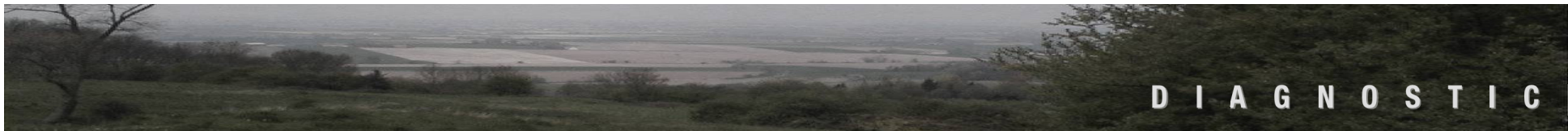
<p>La qualité du cadre de vie</p>	<p>Le cadre de vie, qui résulte d'une combinaison spécifique des atouts environnementaux et paysagers, des sites urbains et de leur qualité, et de l'organisation du territoire et de ses services, est le principal atout de la Flandre Intérieure.</p> <p>C'est évidemment au cadre de vie que doit être imputé pour l'essentiel l'accroissement de la population.</p> <p>Son maintien à long terme suppose, en revanche, une attention soutenue au respect des équilibres, notamment dans le domaine de l'environnement (eau et assainissement, zones sensibles, biodiversité, paysages naturels et urbains) et dans celui de la qualité des urbanisations), surtout dans la perspective d'un développement maintenu sur les plans résidentiel et économique.</p>
<p>La prévention des risques</p>	<p>Le territoire présente des risques industriels, des risques d'inondation et la gestion de la ressource en eau constitue un enjeu majeur.</p> <p>Les risques sociaux sont également un sujet de préoccupation, du point de vue de la pérennité des entreprises installées, du point de vue de l'équilibre habitat-emplois et plus généralement du point de vue de la maîtrise d'un développement largement lié à des pressions extérieures.</p> <p>Un projet de développement raisonné doit retenir la stratégie la plus « robuste », c'est-à-dire celle qui serait capable de résister à la survenance de difficultés nouvelles dans un contexte de forte dépendance vis-à-vis de l'extérieur.</p>

En vouloir plus ?

La Flandre Intérieure est clairement identifiée, à juste titre, comme un espace résidentiel bénéficiant des retombées d'une dynamique externe liée à sa proximité avec la métropole lilloise. Le diagnostic a analysé des effets de cette situation, qui présente évidemment des risques de dépendance, mais qui est la base de la réussite actuelle du territoire.

Dans une situation régionale marquée par des difficultés persistantes malgré des signes positifs de redressement, la Flandre Intérieure occupe une place à part : en fait, sa situation est analogue à celle de la moyenne de la France de province, mais dans l'ensemble régional, elle fait figure de territoire d'exception.

Ce contexte pourrait laisser penser que la Flandre Intérieure, au fond, a surtout besoin de persister dans les orientations qu'elle a développées depuis quelques années, et que son projet de développement peut être limité au maintien des positions acquises. Un avenir radieux de « banlieue résidentielle » de l'agglomération lilloise s'ouvrirait devant elle, lui permettant de continuer à être un sanctuaire paysager et environnemental.



Dans une telle situation, pour contester cette tendance, l'on met souvent en avant l'impossibilité de continuer sur cette voie en raison de dynamiques externes qui bouleverseraient à moyen terme les équilibres actuels.

Naturellement, des risques exogènes de ce type existent pour la Flandre Intérieure, mais ce n'est pas une situation propre à ce territoire, et, surtout, aucune stratégie n'est robuste au point d'échapper totalement à une modification profonde de l'environnement social, économique ou culturel.

Pour ce qui concerne la Flandre Intérieure, l'essentiel semble ailleurs : garder simplement le cap créerait sans doute les conditions d'une attrition progressive de ses attraits, par perte de son identité, de son cadre de vie ; compte tenu des besoins résidentiels à moyen/long terme, la multiplication des urbanisations serait peu compatible avec la maintien de ce qui fait la caractéristique positive du territoire.

Il s'agit là d'une problématique qui recoupe exactement celle du **développement durable**, c'est-à-dire des moyens à mettre en œuvre pour que le développement soit « soutenable » à long terme, pour les générations futures.

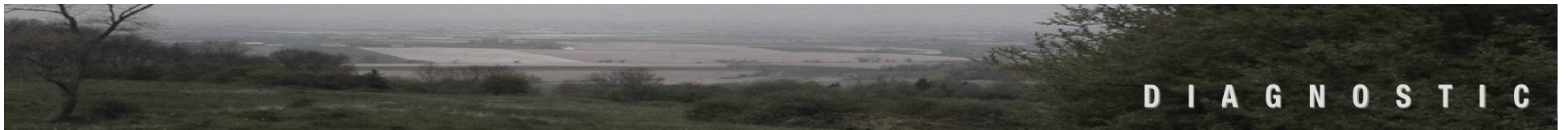
En d'autres termes, dans les enjeux régionaux, **la Flandre Intérieure aurait des difficultés à se contenter de peu ; elle n'est pas condamnée à « vouloir plus », mais à « vouloir mieux ».**

Une difficulté à résoudre

Dans l'introduction du diagnostic, nous étions conduits à poser la question suivante : « le caractère de terre de rencontres et d'échange de la Flandre Intérieure, qui se marque à échelle régionale par la « prise en tenaille » au sens figuré, par Lille et Dunkerque, impose de se doter des moyens de répondre positivement à la question « **comment valoriser ces proximités et les transformer en atout ?** ».

Les atouts de la Flandre Intérieure ne font pas obstacle au fait que son développement est consommateur de ressources puisqu'il est réalisé « par procuration », avec des actifs travaillant à l'extérieur du territoire. De 1990 à 2005, 10 000 personnes supplémentaires résidant en Flandre Intérieure travaillent à l'extérieur, essentiellement dans la région lilloise. Sur le plan économique, malgré la présence de grandes entreprises mondialement connues, la Flandre Intérieure peine à affirmer sa différence face à Lille et Dunkerque.

Valoriser les atouts de la Flandre Intérieure ne suppose pas de marquer son identité du seul critère des paysages. La Flandre Intérieure n'est pas une réserve déconnectée des flux économiques.



Au contraire, ce qui semble s'imposer est la nécessité d'affirmer le territoire comme un espace dynamique dans un réseau de villes grandes (extérieures au territoire), petites et moyennes (intérieures au territoire), espace dynamique qui soit **à la fois** une terre de cadre de vie préservé, d'habitat de qualité, et d'emploi à qualifier et à développer.

Les critères d'appréciation émanent alors du triptyque dynamisme – modernité – équilibre. Le territoire peut émerger dans son espace comme un territoire porteur d'avenir s'il est à la fois dynamique et porteur des attentes de ceux qui sont susceptibles de s'y intéresser : équilibre du cadre de vie, maintien de la « relation spéciale » qui en Flandre Intérieure unit les zones urbaines et les zones naturelles et agricoles, etc...

Les conditions de la valorisation des potentiels

La situation actuelle de la Flandre Intérieure l'autorise à entretenir des ambitions pour ses habitants actuels et futurs.

Mais au-delà de sa situation géographique dont elle ne maîtrise ni la réalité ni les évolutions, **la variable essentielle de son développement semble résider dans sa capacité d'organisation**, dans sa volonté de « porter » ses réalisations futures, dans le perfectionnement des diverses institutions qui lui permettent de prendre conscience d'elle-même et de s'organiser à l'échelle de son territoire.

De ce point de vue, le SCOT doit être vu comme une opportunité de faire émerger les préoccupations stratégiques à l'échelle du territoire, ce qui renforce la nécessité que les responsables « parlent d'une seule voix » et prennent appui sur le réseau dense de villes qui ont intérêt au développement de l'ensemble des pôles du territoire pour valoriser leurs potentiels.

Le véritable enjeu de la Flandre Intérieure réside dans l'organisation du territoire qui constitue la « variable motrice » de son développement.

Les problématiques nouvelles de l'évolution du territoire

Les questions posées fournissent une série de problématiques dont aucune n'est nouvelle, mais dont la conjugaison constitue la « tonalité » spécifique de la capacité du territoire à organiser son développement de façon réaliste :

● Tout d'abord, la question de l'accessibilité.

Le réseau, notamment routier, constitue un enjeu fondamental du développement, notamment pour la vallée de la Lys. Le territoire est ouvert, et son fonctionnement devrait lui permettre de profiter de cette ouverture plus qu'aujourd'hui. Une des questions posées au SCOT sera sans doute la nécessité d'une réflexion approfondie sur les besoins en termes d'infrastructures de toute nature (liaisons routières, liaisons douces, transports collectifs) susceptibles de permettre au territoire de réaliser ses propres projets de développement.

● Ensuite, la question du développement économique et de l'emploi

L'équilibre habitat-emploi pourrait être un objectif central, en ce qu'il permet une émergence du territoire évitant l'écueil d'une trop forte dépendance vis-à-vis de l'extérieur. Son amélioration progressive suppose à la fois une action pour créer de véritables filières économiques dans les domaines de prédilection du territoire (agro-alimentaire, matériaux) et pour développer son économie tertiaire et résidentielle, qui correspond bien aux potentialités de son réseau urbain.

● Enfin, la question transfrontalière semble être posée.

Ni le réseau routier ni les habitudes de fonctionnement n'ont jusqu'ici permis (ni en Flandre Intérieure ni ailleurs véritablement) de développer une coopération transfrontalière efficace et pérenne. Il ne faut pas minimiser les difficultés de l'entreprise, surtout lorsqu'il s'agit en l'occurrence de deux pays possédant une tradition de fonctionnement spécifique de la sphère publique et que dans certains domaines nos partenaires belges sont en avance sur nous.

Mais un certain nombre de questions, comme le réseau routier, le tourisme, la préservation coordonnée de l'environnement au travers de la constitution progressive de modes de gestion communs pourraient constituer la base d'une action avec la Flandre belge, action expressément prévue par le Loi SRU en ce qui concerne les SCOT frontaliers.

De ces actions, même limitées, un signe nouveau peut survenir. Leur caractère emblématique pourrait donner corps à la modernité envisagée. **En lançant la perspective d'un territoire transfrontalier dynamique et soucieux de préserver son environnement et son cadre de vie, la Flandre Intérieure pourrait agir sur les conditions de son affirmation et de son développement.**

